

CEB, CE1D, CE2D, BAC : n'en fait-on pas trop ?

La scolarité sera désormais ponctuée de tests externes réguliers. Certains s'inquiètent du risque de bachotage.



Après le CEB et le CE1D de 2^e secondaire, voilà annoncés le CE2D de 4^e secondaire et le « BAC » de 6^e secondaire. Dans un premier temps, le CE2D ne vaudra que pour l'officiel. Très complexe à mettre au point, le « BAC », lui, n'est pas pour demain. © PIERRE-YVES THIENPONT.

On appelle ça une suite logique. Après la généralisation du CEB (l'épreuve standard soldant la scolarité primaire), le CE1D (le test concluant la 2^e secondaire), la Communauté française s'apprête à organiser le CE2D (test en 4^e secondaire) et à généraliser un « BAC » en 6^e secondaire.

On parle ici de tests communs à l'ensemble des élèves, conçus par le ministère (aidé par des praticiens de terrain) et devant permettre aux écoles et enseignants de mesurer l'efficacité de leurs pratiques. Comme le CEB et

le CE1D, le CE2D serait une épreuve certificative – la réussir fait réussir l'élève dans les branches testées, l'école ayant toujours la possibilité, si elle le souhaite, de délibérer l'élève et de le faire passer d'année même en cas d'échec à l'épreuve.

De façon logique, le CE2D s'imposera aux écoles avant l'épreuve de 6^e secondaire dont la conception sera particulièrement complexe vu les parcours divers qu'empruntent nos élèves au cours du cursus secondaire – on peut même douter que ce test voit le jour sous cette législature (*Le Soir* du 3

septembre).

Pour le CE2D, l'agenda est plus clair. Le 12 septembre, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet (CDH), a annoncé que l'épreuve ferait l'objet d'une expérience pilote impliquant 23 écoles secondaires du réseau de la Communauté (ex-Etat). L'examen commun de 4^e secondaire devrait être organisé pour la première fois en juin 2016.

Sur quelles matières portera-t-il ? Toutes, semble-t-il.

Après juin 2016, le processus sera évalué par une équipe interuniversi-

taire et l'expérience sera élargie si elle est jugée positive.

L'expérience pilote ne se résumera pas à l'instauration du test. Retenons ceci : les écoles impliquées dans l'expérience inséreront dans leur grille-horaire une activité RCD. Entendez que, selon leurs forces, les élèves bénéficieront d'une activité de remédiation (R), de consolidation des apprentissages (C) ou de dépassement (D). Il est aussi question d'instaurer un bulletin électronique, de supprimer les sessions de décembre et Noël en 3^e, de décembre en 4^e, pour s'en tenir au CE2D de juin

de la 4^e.

Si beaucoup saluent la généralisation des épreuves externes, certains (lire ci-dessous) dénoncent leur prolifération et s'alarment par exemple du danger de « bachotage » – pratique consistant à centrer l'activité scolaire sur la seule préparation des examens. Une illusion ? Sans doute que non. Ce travers est déjà perceptible dans certaines écoles primaires qui soumettent les élèves à un entraînement intensif, notamment en les soumettant aux tests organisés les années précédentes. ■

PIERRE BOULLON

pour « On fournit un cadre à l'enseignant »

ENTRETIEN
Joëlle Lacroix est secrétaire générale de la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel.

Que pensez-vous de la généralisation des épreuves externes ?

Je précise que le projet de CE2D s'inscrit dans le cadre d'une expérience pilote, qui ne concerne que 23 écoles de la Communauté et qui ne sera pas forcément généralisée. Ce test se situe dans un cadre d'expérimentation. Dans ces écoles pilotes, au 2^e degré, on supprimera les sessions de décembre et juin de la 3^e année, ainsi que la session de Noël de la 4^e année, pour ne plus organiser qu'une session certificative - en juin de la 4^e. Pendant le cycle, on organise des évaluations formatives. On laisse le temps aux apprentissages. Et la suppression de trois sessions fait gagner un mois et demi de cours.



Joëlle Lacroix. © D.R.

Soit : le CE2D serait donc hors cadre. Il reste le CEB, le CE1D, le futur BAC. Vous soutenez ce mouvement ?

Tout dépend de ce que l'on fait des résultats. D'accord, s'il s'agit de fournir des indications à la Commission de pilotage, aux écoles, aux enseignants. Pas d'accord si le test est un instrument de relégation, de positionnement entre les écoles.

L'association de parents luttant contre l'échec signale que les évaluations externes se soldent par une hécatombe - c'est certainement le cas du CE1D. Ce ne sont pas les évaluations externes qui produisent l'échec. Elles sont un révélateur. Elles rendent l'échec visible.

N'est-on pas en train de déresponsabiliser l'enseignant ? Il n'est plus maître des évalua-

tions. On les conçoit à sa place. On ne le déresponsabilise pas. On lui fournit un cadre, qui lui dit plus clairement où il faut aller. Ce qu'il faut, c'est que les équipes s'approprient les résultats, ajustent le tir...

Et ça se fait, ça ?

Ha... On ne va blâmer les chefs d'école - on sait qu'ils sont surchargés de travail administratif. C'est un rôle qui devrait être leur. Il faudrait leur libérer du temps pour cela. Même chose pour les enseignants...

En généralisant ces épreuves externes, on ne risque pas de favoriser le bachotage ?

Oh oui, tout à fait ! Le risque est là. On voit cela avec le CEB, en primaire... Et même si les enseignants ne le font pas, ce sont les parents, qui ont développé une grande anxiété par rapport à l'épreuve. Cela n'empêche pas que l'évaluation externe est une pratique positive. ■

Propos recueillis par
P.Bn

contre « Aucun pays n'a installé un tel système de sélection »

La généralisation des épreuves externes n'emballa pas tout le monde. Et l'annonce d'un CE2D fait sortir de ses gonds l'Association de parents luttant contre l'échec scolaire.

« Comme si la sélection opérée par le CEB, puis le CE1D, n'était pas suffisante, il va y avoir le CE2D en fin de 4^e secondaire et le BAC en fin d'humanités. Bonjour le bachotage et le stress énorme qui l'accompagne. Jamais aucun pays au monde n'aura installé un tel système de sélection. »

La France, souligne l'association, a la réputation d'organiser un enseignement sélectif et elle organise un brevet, à passer à l'âge de 15 ans, conduisant à des taux de réussite variant de 85 à 90 %.

Le brevet en Finlande se solde par des taux de réussite de 99,7 %.

Tout cela est très éloigné des ravages annuels dans notre enseignement francophone - au CE1D de juin dernier, par exemple, 58 % des élèves seulement ont réussi le test de maths

du CE1D, les taux de réussite étant de 60 % en 2^e langue et de 80 % en français).

Et ces échecs ont un coût, insiste-t-on.

Si une cohorte d'élèves s'élève généralement à 50.000 unités, le CE1D met théoriquement 25.000 élèves en situation de redoublement, ce qui génère un coût de 193.000 euros (un élève du secondaire coûtant annuellement 7.335 euros).

L'association poursuit : « Quels sont les objectifs de ces évaluations externes certificatives ? Il serait question de vérifier si les socles de compétences sont acquis par les élèves. Force est de constater qu'ils ne le sont pas pour un très grand nombre d'enfants : un enfant sur huit n'atteint pas les socles de compétences de primaire et plus d'un enfant sur deux n'atteint pas ceux du 1^{er} degré. Ce taux hallucinant d'échecs devrait, de toute évidence, interpeller la Commission de pilotage de l'enseignement (Copi) et amorcer une réflexion sur la formation des enseignants, sur les compétences

minimales et sur l'épreuve elle-même. Au lieu de cela, c'est la fuite en avant. »

L'Association de parents luttant contre l'échec soupçonne que le système cherche volontairement à mettre les élèves en échec, afin de pouvoir en orienter un certain nombre vers le technique et le professionnel.

Professeurs déresponsabilisés ?

Les parents observent encore que le caractère certificatif des évaluations externes « ne responsabilise pas l'enseignant et ne les incite pas à mettre en place une action éducative de manière à rencontrer les difficultés d'apprentissage des élèves. La note de l'évaluation certificative condamne l'élève sans apporter de solution à ses difficultés, tandis que l'évaluation formative, elle, invite l'enseignant à se pencher sur les difficultés de l'élève pour y remédier et renseigne l'élève sur le progrès encore à réaliser, ses points forts et ses points faibles. » ■

P.Bn

